

COMMUNE DE JOUX LA VILLE

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 Novembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-huit novembre 2022 à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur LEMAIRE Jean-Claude, Maire.

Étaient présents : M. Jean-Claude LEMAIRE, Mme Danielle TARTAGLIA, Mme Sandra PICART, M. Frédéric CARRÉ, Mme Jessica VASSEUR, M. Jean-Michel SABAN, Mme Cloria JAOLAZA, Bertrand LEBLANC, Mme Frédérique BOUSSIGNAC, M. Alexandre BRETAGNE, M. Fabien CARRÉ, M. Clément POINTEAU, Mme Cécilia CHAIF, Mme Cloria JAOLAZA, M. Jean-Pierre CARRÉ.

Étaient absents excusés : Mme Evelyne CALLEJA.

Étaient absents :

Pouvoirs : Mme Evelyne CALLEJA donnant pouvoir à M. Jean-Claude LEMAIRE.

Secrétaire de séance : M. Bertrand LEBLANC.

ORDRE DU JOUR :

1. Nomination du secrétaire de séance,
2. Approbation du dernier compte rendu du conseil municipal,
3. Projet usine de pellets : demande de présentation par un représentant de la Communauté de Communes
4. Détermination des prix de cantine, scolarité et transport pour facturation aux autres communes
5. Proposition achat de terrain à construire
6. Décisions modificatives
7. Questions diverses

Date de convocation : le 23 Novembre 2022 Date d'affichage : le 02 Décembre 2022

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

1. NOMINATION DE LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE

M. Bertrand LEBLANC est nommé secrétaire de séance.

2. APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

M. Frédéric CARRÉ fait remarquer qu'il s'était abstenu quant à la subvention pour les colis de Noël.

3. PROJET USINE DE PELLETS : DEMANDE DE PRÉSENTATION PAR UN REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le Maire explique qu'il avait sollicité la Communauté de Communes à venir présenter les projets en cours sur les terrains intercommunaux.

Il a appris en début d'après-midi que personne ne viendrait, et a sollicité auprès des services de la Communautés de Communes du Serein le diaporama présenté lors de la commission de développement économique.

COMMUNE DE JOUX LA VILLE

Le diaporama est présenté : maintes questions sont posées, auxquelles le Maire ne peut répondre. Nom de l'entreprise ? Origine de la matière ? La nature des emplois (le nombre de 80 semblant très surévalué). Quantité d'eau nécessaire ? Etc.

M. Jean-Pierre CARRÉ suggère de maintenir la position du Conseil en date du 3/11/2022. Le Conseil approuve à l'unanimité des présents et représentés.

4. DÉTERMINATION DES PRIX DE CANTINE, SCOLARITÉ ET TRANSPORT POUR FACTURATION AUX AUTRES COMMUNES

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide d'appliquer aux communes d'origines des élèves les tarifications suivantes :

Frais de scolarité élèves d'élémentaire	401 €
Frais de scolarité élèves de maternelle	1 198 €
Frais de cantine	5.30/ repas
Transport	1 059.84 €

Le Conseil Municipal charge le Maire ou l'adjointe d'appliquer ces décisions aux communes concernées.

5. PROPOSITION ACHAT DE TERRAIN A CONSTRUIRE

Une possibilité d'achat de terrain pour une surface de 1ha 18 ares 37 care nous est offerte. Compte tenu de l'intérêt qu'elle représente mais aussi des coûts d'aménagement des voies et réseaux pour arriver à un prix local convenable, le conseil suggère d'offrir un prix de 5€ le m².

Le Conseil accepte à l'unanimité, il charge le Maire de faire la proposition aux propriétaires.

6. DÉCISIONS MODIFICATIVES

Commune

Après accord avec la Trésorerie, le Conseil Municipal décide les modifications suivantes :

FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	ARTICLE	RECETTES	DEPENSES
011	615221		+ 15 000 €
011	60632		+ 6 000 €
011	615231		+ 22 000 €
011	6281		+ 3 000 €
TOTAL		0.00	+ 46 000 €

Le budget primitif 2022 ayant été voté en suréquilibre en fonctionnement, ces décisions modificatives sont votées en sous-équilibre.

COMMUNE DE JOUX LA VILLE

Assainissement

Après accord avec la Trésorerie, le Conseil Municipal décide les modifications suivantes :

FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	ARTICLE	RECETTES	DEPENSES
011	611	- 10 €	
011	66718		+ 10 €
TOTAL		-10€	+10€

INVESTISSEMENT

CHAPITRE	ARTICLE	RECETTES	DEPENSES
21	21532	- 1200 €	
020	2031		+ 1200 €
TOTAL		-1200€	+1200€

7. SUBVENTION VOYAGE EN GRECE

Une demande de subvention est lue au Conseil Municipal. Cette demande concerne deux enfants domiciliés sur Joux-la-Ville pour un voyage scolaire en Grèce avec le Lycée des Chaumes. M. CARRÉ Frédéric s'abstient de voter.

A l'unanimité des présents, le Conseil Municipal décide d'accorder 100€ par enfants.

8. QUESTIONS DIVERSES

Avis sur le projet éolien de Massangis

Le Conseil municipal après expose du projet se prononce :

- 8 Abstentions : Mme JAOLAZA Cloria, Mme PICART Sandra, Mme CHAIF Cécilia, M. CARRÉ Fabien, Mme BOUSIGNAC Frédérique, M. LEMAIRE Jean-Claude, M. SABAN Jean-Michel et M. CARRÉ Frédéric.
- 6 voix pour : M. POINTEAU Clément, M. CARRÉ Jean-Pierre, M. LEBLANC Bertrand, M. BRETAGNE Alexandre, Mme TARTAGLIA Danielle et Mme VASSEUR Jessica.

Tuiles sur la chapelle du Val de Malon

M. Bertrand LEBLAC signale que des tuiles sont gelées sur la chapelle du Val de Malon et que celles-ci étant de mauvaise qualité devraient être changées. La croix est aussi en mauvais état.

Des devis vont être demandés pour que ces travaux soient inscrits à l'exercice 2023.

Problème de stationnement dans le village

Il est à nouveau signalé les problèmes de stationnement dans la rue de l'église mais aussi dans la rue du faubourg. Une amélioration est constatée dans la rue de l'Eglise mais il reste des véhicules en surnombre.

M. Frédéric CARRÉ souhaite un panneau à la décharge pour indiquer les tas de terre et les gravats.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

Le Maire,
Jean-Claude LEMAIRE

COMMUNE DE JOUX LA VILLE

Frédérique BOUSIGNAC	Alexandre BRETAGNE	Évelyne CALLEJA Absente excusée Donnant pouvoir à Jean- Claude LEMAIRE
Frédéric CARRÉ	Jean-Pierre CARRÉ	Fabien CARRÉ
Cécilia CHAIF	Cloria JAOLAZA	Bertrand LEBLANC
Jean-Claude LEMAIRE	Sandra PICART	Clément POINTEAU
Jean-Michel SABAN	Danielle TARTAGLIA	Jessica VASSEUR

COMMUNE DE JOUX LA VILLE

TABLE DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération 59-2022	PROJET USINE À PELLETS : PRÉSENTATION PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Délibération 60-2022	FRAIS DE SCOLARITÉ, CANTINE ET TRANSPORT POUR L'ANNÉ 2021-2022
Délibération 61-2022	PROPOSITION ACHAT DE TERRAIN À CONSTRUIRE
Délibération 62-2022	DÉCISION MODIFICATIVE
Délibération 63-2022	AVIS SUR LE PROJET ÉOLIEN DE MASSANGIS
Délibération 64-2022	SUBVENTION VOYAGE SCOLAIRE GRECE